

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **27 (1955)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# habitation

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte;  
M<sup>lle</sup> M. Eberhard, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale;  
E. Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE

E. Fatio, architecte;  
A. Guyonnet, architecte  
D<sup>r</sup> A. Montandon;  
E. Martin, architecte.

### NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

### FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

## RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction:  
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

## COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.  
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,  
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne  
Chèques post. II. 66 22 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement;
- F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève;
- S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève;
- S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne;

FAMILIA, Société coopérative d'habitation;

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève;

F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

## ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60  
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.  
Chèques postaux II. 66 22

# TROP D'APPARTEMENTS DE UNE ET DEUX PIÈCES EN SUISSE ROMANDE

Utilisant les chiffres de l'Annuaire statistique suisse et des renseignements donnés par M. le professeur Hersch à l'Institut national genevois, M. Pierre Zumbach présente entre autres, dans le Messenger social, le double aspect suivant de la crise du logement dans nos villes :

De fin 1950 à fin 1953, la population s'est accrue de 20 000 personnes à Zurich, 10 000 à Genève, 8000 à Bâle, 7000 à Berne, 5000 à Lausanne. La proportion des logements avec cuisine selon le nombre des pièces habitables dans les cinq grandes villes de la Suisse donne le tableau suivant :

Pièces habitables :	1	2	3	4	5 et plus	Total
Genève	21,0	35,9	24,2	9,7	9,2	100
Lausanne	9,1	31,9	33,7	13,2	12,1	100
Berne	5,3	28,8	41,4	14,9	9,6	100
Bâle	4,8	29,8	41,3	12,9	11,2	100
Zurich	3,3	17,9	43,7	23,7	11,4	100

Ainsi Genève et Lausanne occupent de loin les premières places par la proportion des tout petits appartements de une et de deux pièces. Genève surtout se distingue sous ce rapport : plus du cinquième de tous les logements y sont des appartements d'une seule pièce habitable, et plus du tiers des appartements de deux pièces ; en d'autres termes, les logements avec une ou deux pièces habitables forment la grande majorité (57%) de tous les appartements genevois. La proportion des logements à une pièce est, à Genève, quatre fois plus forte qu'à Berne et Bâle et presque sept fois plus élevée qu'à Zurich. La proportion des logements à deux pièces est également beaucoup plus forte à Genève que dans les autres grandes villes ; elle est le double de ce qu'on trouve à Zurich. La proportion des logements de une ou deux pièces est à Genève (56,9%) près du double de ce qu'on constate à Berne (34,1%) et à Bâle (34,6%) et près du triple de la proportion observée à Zurich (21,2%).

(Suite page 11.)

## SOMMAIRE:

Trop d'appartements de une et deux pièces en Suisse romande . . . . .	9
Efforts désintéressés . . . . .	11
Le logement et l'enfant . . . . .	11
L'activité dans la branche du bâtiment . . . . .	12
L'action future des sociétés coopératives d'habitation . . . . .	15
On ne construira plus, à Moscou, de nouveaux gratte-ciel . . . . .	17
Le groupe scolaire de Fontenay, à Yverdon . . . . .	18
Nous bâtissons . . . . .	24
Les problèmes du logement en Europe . . . . .	26
Lorsque La Haye reçoit les architectes . . . . .	27
Le crédit ménager, solution nouvelle . . . . .	31
Informations . . . . .	35